

rejeté

SÉNAT

16 juin 1965.

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

PROJET DE LOI**REJETÉ PAR LE SÉNAT**

*portant création d'un corps
de pharmaciens-chimistes des Armées.*

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 16 juin 1965.

Le Président,

Signé : Amédée BOUQUEREL.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e légis.) : 1261, 1261 et in-8° 329.

Sénat : 168 et 193 (1964-1965).